



Non paiement de mes droits d'auteur

Par **Pierrel**, le **26/08/2009** à **10:54**

Bonjour,

J'ai réalisé en décembre 2007 un travail d'édition (relecture, corrections). Le contrat prévoyait que je devais être payé (500 euros) dans les 3 mois suivant signature du contrat.

Le livre a paru en juin 2008.

Nous sommes en aout 2009 et l'éditeur refuse de me payer en me disant qu'il a des problèmes financiers en ce moment.

Quels sont mes recours ? Cette histoire me mine terriblement.

CMerci de vos suggestions !